

CONVOCATION DU 12 OCTOBRE 2021 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 OCTOBRE 2021

Convocation en date du 12 Octobre 2021, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi 18 Octobre 2021, à vingt heures trente minutes à l'effet de procéder à :

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 Septembre 2021.

- 1) Prorogation Crédit Relais
- 2) Décisions modificatives
- 3) Extension réseau électrique
- 4) Sécurité et abords RD19
- 5) Points sur les travaux en cours
- 6) Episode cévenol du 3 octobre 2021
- 7) Questions diverses.

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2021

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Date de convocation : 12 Octobre 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit du mois d'octobre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Prades se sont réunis à la salle de la mairie en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Messieurs FERMENT Bernard, DALVERNY Jérôme, VALETTE Alain, ALLEGRE Guillaume, SABATIER Gilles, LEJEUNE Arnaud, Mesdames TERME Annie, HENNACHE Marie Hélène, NEYRAND COUDENE Evelyne, BENOIT Corine, BOUCHEREAU Morgane, THEROND Marie-Josée formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 12 membres.

Excusés : BELABED Hakim, DUCLAUX Marie-Christine.

Absent :

Procuration : CONDOR Alain à ALLEGRE Guillaume.

Secrétaire de séance : BOUCHEREAU Morgane

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 Septembre 2021.

PROROGATION CREDIT RELAIS DE 90 000 EUROS

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération du 9 décembre 2020 concernant un crédit relais pour un montant de 149 000.00 euros pour une durée de 18 mois.

Compte tenu du retard de versement de subvention, il y a lieu de rembourser sur le budget 2021 simplement une partie du prêt relais, soit 59 000 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de réaliser auprès de la Caisse d'Epargne LOIRE DROME ARDECHE et aux conditions de cet établissement, une prorogation du crédit relais

n° : A19190C1000 jusqu'au 10 12 2022, à savoir :

- Montant prorogé : 90 000.00 euros – durée du prêt : jusqu'au 10 décembre 2022 – taux d'intérêt : 1.11% - Echéance : trimestrielle – Commission d'engagement : 100 euros – Remboursement du capital in fine – Base de calcul : Exact/360.

Et charge le Maire

- D'inscrire les sommes nécessaires au budget primitif 2022,
- De signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

DECISIONS MODIFICATIVES N° 01 - BUDGET GENERAL 2021

D165 : Dépôts et cautionnements reçus + 389

R165 : Dépôts et cautionnements reçus + 389

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE

Le Maire fait part aux Membres du Conseil Municipal du courrier du SDE du 30 août 2021, concernant une extension de réseau électrique sur la parcelle B 242 pour le PC00718221D0011.

Le coût total de l'opération est de 18 846.80 euros TTC. La part de la Commune sera de 3 612.30 euros payable au SDE.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal charge le Maire :

- De donner une suite favorable à ce dossier
- De signer tous les documents relatifs à ce dossier
- D'inscrire les montants nécessaires sur les budgets primitifs en cours.

Pour : 13 Contre : 00 Abstention : 00

SECURITE ET ABORDS R19

Un radar pédagogique « test » va être installé sur la RD19, entrée agglomération dans le sens Jaujac/Prades à Champgontier pour une durée de 20 jours en « espion » et 20 jours en « affichage ».

Une surlargeur vélo (bande de rive) a été tracée sur la R19 hors agglomération

Concernant l'encombrement des trottoirs « quartier Champgontier » un courrier sera adressé aux riverains afin de les obliger à libérer l'espace public.

TRAVAUX EN COURS

Les travaux de réfection du réseau adduction eau potable « Les Fiagoux » sont terminés.

La télégestion pour la gestion du réseau d'eau est en cours d'installation.

Les travaux de réfection de voirie vont débuter le 28 octobre 2021.

EPISODE CEVENOL DU 03 OCTOBRE 2021

Les pompiers sont intervenus dans quatre habitations sur la commune.

Divers entretiens de voirie ont dû être effectués, des arbres dans le Salyndre doivent être évacués.

QUESTIONS DIVERSES

- Réunion Commission Sociale le 20 Octobre 2021, prévision repas Noël 2021.....
- Un hommage à Samuel Paty a eu lieu dans les écoles de Prades le Vendredi 14 octobre 2021 en présence du directeur académique et de son adjoint.
- Affaire Ruppet – Dossier passé en appel le 7 octobre 2021 – délibéré en cours.
- Cérémonie du 11 novembre 2021 à 10 heures 30 en présence du Conseil Municipal des jeunes.

- Une élue demande si éventuellement il serait envisageable de mettre une signalisation sur le dernier virage en descendant de la route de Farges sur la départementale n° 223 juste avant l'entrée du village.

Intervention de Madame Ladet qui signale que des parcelles ont été inondées au « quartier de l'Hoste du Fau » lors de l'épisode cévenol du 3 octobre 2021.

La séance est levée à 22 heures 00.